

La Covid 19, une aubaine pour les patrons !?

La pandémie « covidée » est un ingrédient politique de la stratégie du choc. Les patrons instrumentalisent la crise sanitaire pour supprimer les 35 heures, pour délocaliser à domicile la production avec le télétravail, et pour remettre en cause le salaire minimum, tandis que les licenciements s'accroissent et les restructurations sauvages se multiplient. Et bientôt l'obligation pour les commerçants de travailler tous les dimanches.

La précarisation se généralise pour tous, c'est la règle du jeu libéral amplifié au maximum ! Les patrons sont en bonne position pour défendre leurs intérêts et tout y passe - code du travail inclus ! ... Rien n'est trop beau pour eux ! L'argent magique coule à flot ! 100 milliards du plan Macron pour la relance iront dans les caisses du patronat, auxquels il faut ajouter les 20 milliards d'aide supplémentaire annoncés dernièrement. Avant la crise sanitaire le CICE avait permis aux patrons d'engranger 100 milliards d'euros, tandis que le Crédit Impôt Recherche leur distribue 90 milliards par an. Quant à la suppression de l'impôt sur la production, c'est un cadeau supplémentaire de 20 milliards fait aux entreprises. Sachez en plus qu'au 15 septembre 2020, les dépenses au titre de l'activité partielle empochées directement par l'employeur s'élèvent à près de 18 milliards €, payés par l'État et l'UNEDIC. Maintenant, avale qui veut cette potion « fric facile » qui doit, soi-disant, motiver les investisseurs à embaucher de façon profitable ! En fait il s'agit bien d'un « pognon de dingue » pour les amis du président. La création monétaire, c'est magique. Tellement magique que la fortune des milliardaires dans le monde a atteint la somme inédite de 10 200 milliards de dollars pendant cette crise sanitaire et que les dividendes distribués aux actionnaires du CAC40 ont augmenté de 269 %**. Vraiment magique puisque l'endettement mondial* atteint, en parallèle 277.000 milliards de dollars. Et demain, les mêmes, avec cynisme, imposeront aux classes populaires de rembourser cette dette fabriquée pour leur unique bénéfice !

En comparaison, 1 milliards a été distribué pour les pauvres, soit pour l'instant 300 euros par personne en deux fois. 15 millions aux associations caritatives en avril 2020 pour les Sdf. Le gouvernement a aussi consenti à débloquer pour ces mêmes associations 100 millions d'euros. Le choix du Caritas par le gouvernement occulte le nécessaire besoin de nouveaux droits d'existence pour les classes populaires ! A cela, il faut rajouter une année d'indemnisation blanche pour les intermittents et une "aide exceptionnelle" mensuelle pour les travailleurs précaires de 900 euros qui concerne "environ 300.000 personnes". Son versement ne durera que quatre mois, le temps que le marché du travail se stabilise. Et peut-être, une aide de 150 euros aux jeunes annoncée hier soir sur Brut !!! Passons ici sur l'égalité de traitement piétinée allègrement par le gouvernement. Nous savons que la division des masses avec un traitement différencié est une mécanique bien huilée utilisée par le pouvoir.

Faites l'addition des aides comme je l'ai fait : c'est une goutte d'eau pour les pauvres et un pont d'or pour les amis riches de Macron ! Signifiant du mépris de classe de ce gouvernement !!!

Un million de personnes ont basculé dans la pauvreté depuis le début de la crise sanitaire, venant s'ajouter aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté et c'est sans compter, ceux, probablement nombreux, qui passent entre les mailles du filet statistique, ceux-ci n'étant référencés nul part. Nos organisations estiment ce nombre à 3 millions. En parallèle, dans tous les départements, les demandes de RSA ont flambé de 10% . Les impayés de loyer augmentent eux de 18%. Huit millions de personnes ont fait appel à l'aide alimentaire soit une hausse de 45% par rapport à l'année dernière, saturant totalement les structures caritatives d'entraide. En Gironde, 30 000 ménages sont en précarité énergétique et à Bordeaux, le taux de pauvreté est de 17,2%, soit 42950 personnes gagnant moins de 1015 euros. La fondation Abbé Pierre annonce un chiffre faramineux de 300 000 SDF. En résumé : en France, 6ème puissance mondiale, le gouvernement

fait basculer des centaines de milliers de travailleurs vers le chômage, la précarité et l'extrême pauvreté.

Les chiffres du chômage de Novembre 2020 font apparaître que 6 345 700 personnes sont inscrites à Pôle emploi. 3 549 700 sont sans aucun emploi (en catégorie A), tandis que 2 157 900 sont en activité réduite (catégorie B et C), donc vivant avec des bullshit jobs. Le nombre de demandeurs d'emploi précarisés augmente donc de 22,7 % sur un an pour ces catégories B et C. Ce qui est une juste photo de la dégradation de l'emploi. Pensez, ici, aux femmes qui subissent une double peine en cumulant violence patriarcale, Covid et précarisation de l'emploi. 70% des travailleurs pauvres sont des femmes (1). N'oublions pas non plus les livreurs à vélo, en grève en ce moment, précaire exploité, oublié du Covid, dont le montant des courses est lamentablement bas (2). Et les jeunes, nos jeunes, notre avenir, sans droits, sans aides, sans emploi, sans revenu, sans allocation, précaires et demain sans retraite ! Qu'ils soient tous assurés ici de notre soutien. Et c'est sans compter les faillites prévisibles, notamment dans l'hôtellerie-restauration, quand cesseront les financements gouvernementaux, qui tôt ou tard atteindront leurs limites. Actuellement, les salariés de ce secteur en chômage partiel touchent 84 % du salaire net. Là aussi, précarité situationnelle Covid !

Le pire est à venir : 800 000 pertes d'emploi sont attendues fin 2020 ! De tous coté, les entreprises et multinationales annoncent des plans de licenciement : Airbus : 5000 en France, Daher : 1300 postes supprimés, Aéroport de Paris : 700 postes, Aérospatiale : 719 postes, Renault : 15000 postes, Valéo : 2000 en France, La Halle : 2500 postes... Au total, 70 000 postes supprimés depuis le 1^{er} confinement . Rajoutons à cela : Vallourec 1050 postes de supprimés, Total 1700 postes, Danone 2000 postes, Auchan 1500 postes, Celio 380 postes, Société générale 650 postes, Akka Technologies 1000 postes, IBM 1300 postes, Thales 36 postes, Man Energy Solution : 160 postes, Disney Land Paris : 1000 postes . Sans compter, partout en France, les PME/TPE qui ont fait faillite. Et localement, citons la Papeterie de Bégles et l'entreprise Getrag, mise en difficulté depuis la liquidation de l'entreprise Ford. Tout ceci en prenant comme excuse le confinement de novembre 2020. Quand viendra la reprise, les licenciés « ès Covid » seront-ils réembauchés ? Ce n'est pas certain.

Nonobstant, l'Unédic prévoit un million de chômeurs supplémentaires en 2021. Son déficit est déjà de plus de 18,7 Milliards en 2020, ce qui porterait la dette actuelle de 38,4 milliards à 65,5 Milliards d'euros fin 2021. L'Unedic prévoit « d'accueillir » seulement 630 000 chômeurs indemnisables sur les un million. « Accueil » sélectif donc, puisque quelques centaines de milliers de privés d'emploi ne réuniront pas les prérequis pour avoir droit à une maigre allocation. Rappelons, qu'actuellement, moins d'un chômeur sur deux est indemnisé par l'Unédic. Pour un montant moyen aux alentours de 1 000 euros.

En même temps, l'Unedic est en attente de validation d'une réforme d'assurance chômage imposée par Macron. Une réforme scélérate qui attaque les droits des demandeurs d'emploi ! En effet, son décret du 26 juillet 2019, dont le premier volet a allongé la durée d'affiliation nécessaire pour l'ouverture de droits, a déjà exclu de l'indemnisation plus d'un demi-million de chômeurs et précaires. Le second volet de ce décret, dont l'application a été reportée au 1er avril 2021, suivant une note de l'Unedic, devait diminuer ou supprimer les allocations d'au moins 840 000 chômeurs-es et précaires, et toucher, de manière particulièrement inégale, ceux et celles qui alternaient contrats courts et chômage. Mais c'était sans compter la saisie du conseil d'état par les syndicats*** CGT, Solidaires, FO et CFE-CGC. Le 25 novembre 2020, le Conseil d'État a rendu illégaux plusieurs des articles de la réforme, notamment le 2eme volet, disposition centrale concernant le nouveau mode de calcul du salaire journalier de référence (SJR), considérant qu'il y avait rupture d'égalité dans son application. Le principe absurde de couper les vivres aux demandeurs d'emploi pour soi-disant les aider à trouver un boulot inexistant est donc sanctionné ! Nos organisations de chômeurs remercient ici l'action des syndicats et demande au gouvernement le retrait pur et simple de cette réforme qui n'a plus rien à voir avec une assurance !

Les revendications d'AC ! sont plus que jamais d'actualité. Il y a plus de 24 ans que nous réclamons des emplois socialement et écologiquement utiles, que nous demandons la réduction du temps de travail à 32 h hebdomadaires et le partage des richesses. Ainsi que la création d'un revenu garanti au Smic minimum pour tous les demandeurs d'emploi. Des millions de personnes vont se voir privés de revenus dans les mois qui viennent, ces revendications sont plus que jamais d'actualité aujourd'hui.

Nos sociétés sont entrées dans une époque charnière de la plus haute importance. La robotique et l'intelligence artificielle **** menacent en plus 40 % des emplois à l'horizon d'une ou deux décennies. C'est pourquoi la mise en place de nos revendications sont des mesures d'urgence, préalables à l'examen de la « valeur travail », qui ne perdure que pour permettre la valorisation du Capital...et son appropriation par les classes dominantes. Leur jeu de Ponzi enserre le monde de sa mâchoire cannibale. Et la planète dévorée se détruit devant nos yeux !

Durant cette période de confinement, souhaitons que l'immobilité imposée soit favorable à l'éclosion du changement pour un futur apaisé et viable. Pour l'avenir de nos enfants

« Pour finir, entendez que rien ne doit justifier le sacrifice de la Liberté - de nos libertés, pandémie incluse ! Souvenez-vous qu'elle révèle l'aube, éclaire le jour, brille la nuit et dévoile les ombres ! Sa valeur n'est jamais aussi élevée que quand elle est défendue..... ».

Bordeaux le 26 novembre 2020

Joelle Moreau, AC ! Gironde
Alain Véronèse, AC ! Paris Sud

(1) https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_de_l'etude_Femmes_prekarite.pdf

(2) <https://www.lavoixdunord.fr/894964/article/2020-11-18/lille-des-livreurs-velos-en- greve-pour-une-meilleure-remuneration>

*<https://www.latribune.fr/economie/international/covid-19-un- endettement-mondial-a-277-000-milliards-de-dollars-des- remboursements-qui-s-annoncent-tres-couteux-862700.html>

** <https://www.bastamag.net/CAC40-veritable-bilan-Observatoire-des-multinationales-dividendes-actionnaires-emploi>

*** <https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/la-reforme-de-lassurance-chomage-cassee-par-le-conseil-detat-11258716>

<https://www.20minutes.fr/societe/2917067-20201125-assurance-chomage-conseil-etat-annule-deux-dispositions-importantes-reforme>

**** Rapport d'Oxford et cabinet Laurent Berger

<http://www.senat.fr/rap/r19-162/r19-1623.html>

<https://www.euractiv.fr/section/economie/news/les-robots-amorcent-une-autre-revolution-industrielle/>